

Les personnels hospitaliers sont en grève le 16 juin : leurs revendications sont les nôtres !

Les mesures prises par le gouvernement en application de « l'état d'urgence sanitaire » remettent en cause les libertés de manifester et de se réunir, permettant au gouvernement d'amplifier une politique répressive et liberticide. Les militants et les délégués syndicaux sont à nouveau convoqués, poursuivis.

Mais les manifestations qui se multiplient tous les jours sont la démonstration que le gouvernement n'a pas réussi à confiner l'action revendicative. La FNEC FP-FO appelle à poursuivre et amplifier toutes les initiatives en défense des revendications.

Le gouvernement utilise la crise sanitaire pour accélérer la remise en cause de tous les droits et tous les acquis, dans le public comme dans le privé.

- Le ministre Blanquer et son protocole atomisent l'Ecole publique et laisse une fois encore les personnels seuls dans gestion d'un accueil où l'instruction ne serait plus qu'une option. Tout est prétexte à déréglementer (télé-enseignement), à transférer la responsabilité de l'Etat vers les collectivités locales.
- Alors que la révolte se propageait dans les Universités contre le plan de restructuration LPPR, que le gouvernement veut publier en juillet, la ministre Vidal a fermé les facs jusqu'à nouvel ordre, privant les personnels et les étudiants de leur outil de travail et prévoit de généraliser l'enseignement à distance.
- Les congés des personnels et des salariés sont rognés.
- Le temps de travail est déréglementé.
- La formation professionnelle est saccagée : la ministre Pénicaud entend généraliser l'apprentissage au détriment des lycées professionnels. L'AFPA est en cours de démantèlement.
- Les salaires sont toujours bloqués. Le point d'indice est gelé depuis 10 ans.

Comme les hospitaliers qui seront en grève et en manifestations le 16 juin, les personnels de l'Education nationale, de l'ESR, de la Culture, de l'AFPA et de Jeunesse et Sport ont les mêmes revendications :

- Augmentation des salaires pour tous et pas des primes : dégel du point d'indice !
- Maintien des statuts et respect des missions,
- Création de tous les postes nécessaires,
- Levée immédiate de l'état d'urgence.

Avec la Confédération générale du travail Force Ouvrière, la FNEC FP-FO sera aux côtés des personnels de la santé le 16 juin, mobilisés pour obtenir satisfaction sur toutes les revendications.

Elle appelle les personnels à se réunir à établir les revendications et à s'opposer aux mesures gouvernementales qui, sous prétexte de virus, détruisent les droits et les acquis.

Elle appelle ses syndicats à se rapprocher de leurs Unions Départementales pour organiser ensemble la mobilisation du 16 juin.

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève jusqu'au 20 juillet.

Montreuil, le 9 juin 2020